

TEST CACES[®] R485 Catégories : 1 - 2

R485

CACES[®] R485

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Il devra maîtriser la conduite en sécurité des chariots de chaque catégorie conformément à la recommandation R485 de la Caisse Nationale

Les + métier

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998.
Rappel du contexte réglementaire : Tout travailleur amené à utiliser un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son

Public Visé

Toute personne appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant.

Pré Requis

Comprendre les instructions en langue française.
Justifier d'une formation théorique et pratique.

Modalités d'entrée en formation

Entrée, Sortie permanente en formation continue sur demande auprès de notre service commercial - Contact@interformat.fr

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaissances Théoriques : Connaître les informations relatives aux risques liés à leur utilisation. Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Connaissances Pratiques : Avoir les compétences nécessaires à la conduite de chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur

Blocs de Compétences

EVALUATIONS : TEST THEORIQUE ET TEST PRATIQUE

Méthodes mobilisées

Organisation par ateliers pédagogiques.

Moyens pédagogiques

Salles de formation, parking et salle de pause.

Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R485.

Lieu de formation : selon le choix du client, soit au sein d'une agence où les plateaux techniques ont été validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques avant formation et test sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

Modalités de suivi

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs professionnels titulaires des CACES[®] et titulaires d'une formation à la pédagogie.

Méthodes et modalités d'évaluation

Selon les modalités d'examen définies dans la R.485 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique.

Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.

Les agences exclusivement référencées sur L'INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées.



Moyens à mettre en oeuvre

Pour toutes les sessions (Inter ou Intra) chaque stagiaire doit être équipé de ses EPI (Chaussures de sécurité, casque, protections auditives, gilet haute visibilité) et tenue adaptée.

Pour les sessions en entreprise cliente, le document d'évaluation des moyens informant des moyens pédagogiques à mettre à disposition devra être complété et validé avant la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

	Durée 7.00 Heures 1 Jour	Effectif Dépendant du nombre et du type de catégories.		Tarifs Nous consulter
--	------------------------------------	--	---	---



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr

